

SAINT MARTIN SUR ECAILLON

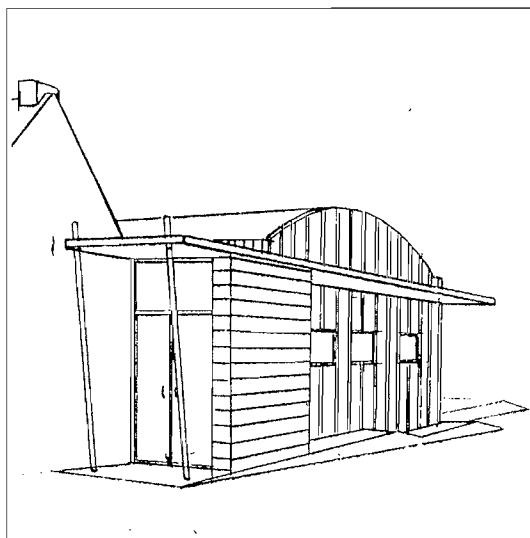
Canton de Solesme



... Construction d'une salle polyvalente ...

juillet 1997

SOMMAIRE



Avant propos	3.
Etat des lieux	5
La nouvelle salle	7
Organisation des lieux	9

Avant propos

L'étude de faisabilité réalisée par le C.A.U.E. ne peut en aucun cas être prise pour un projet à mettre en oeuvre tel quel.

Elle se veut un document d'aide à la réflexion permettant à l'équipe municipale de juger de l'opportunité d'une opération, en fonction d'un programme et de l'évaluation du coût de sa mise en oeuvre.

Après discussion, une fois la décision prise, il revient à la Commune de prendre contact avec les maîtres d'oeuvre les plus qualifiés vis à vis de la problématique mise à jour et de mobiliser le partenariat le plus pertinent par rapport au projet à réaliser.

Il est d'ores et déjà possible de soumettre l'étude à la commission de sécurité qui pourra donner un avis autorisé sur l'esquisse et compléter utilement le programme soumis au maître d'oeuvre de l'opération.

Etat des lieux

La commune de Saint Martin sur Ecaillon possède actuellement un foyer rural qui se présente sous la forme d'un bâtiment préfabriqué (construit en 1966) dont de nombreux désordres impliquent son remplacement.

La salle actuelle

D'une surface d'environ 140 m² le foyer rural se compose :

- d'une entrée,
- d'une cuisine,
- de sanitaires,
- de la salle proprement dite
- et d'une scène

L'utilisation

Le foyer rural sert avant tout comme salle (en location) de mariage, lieu de réception (vins d'honneur, ...) et lors des fêtes communales.

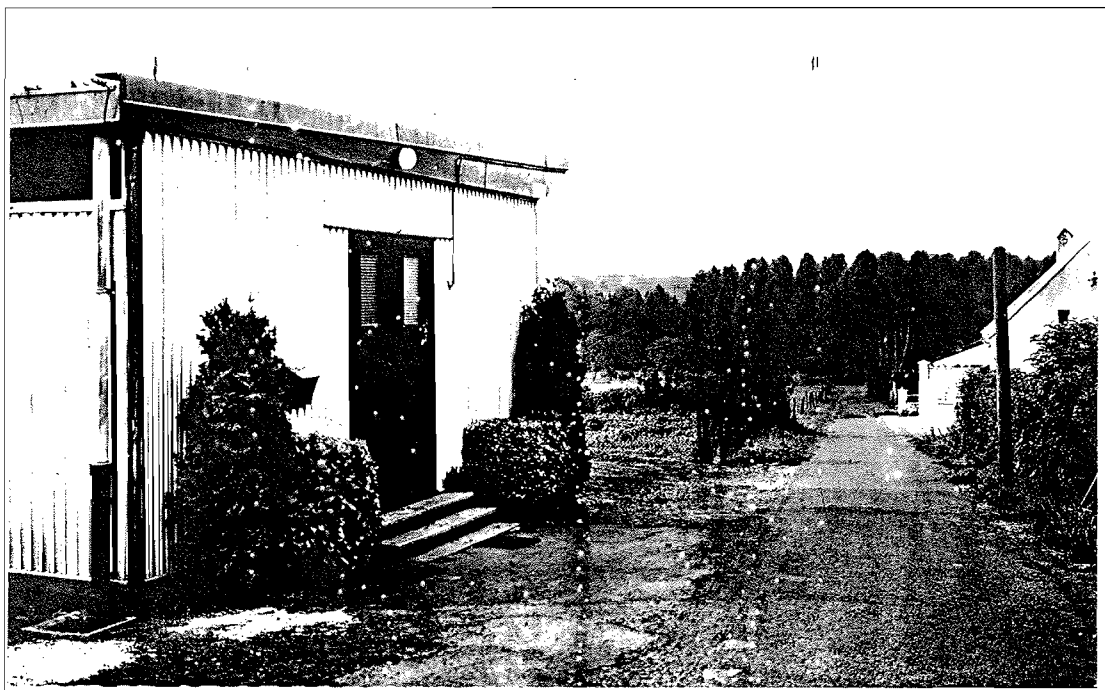
La nouvelle salle

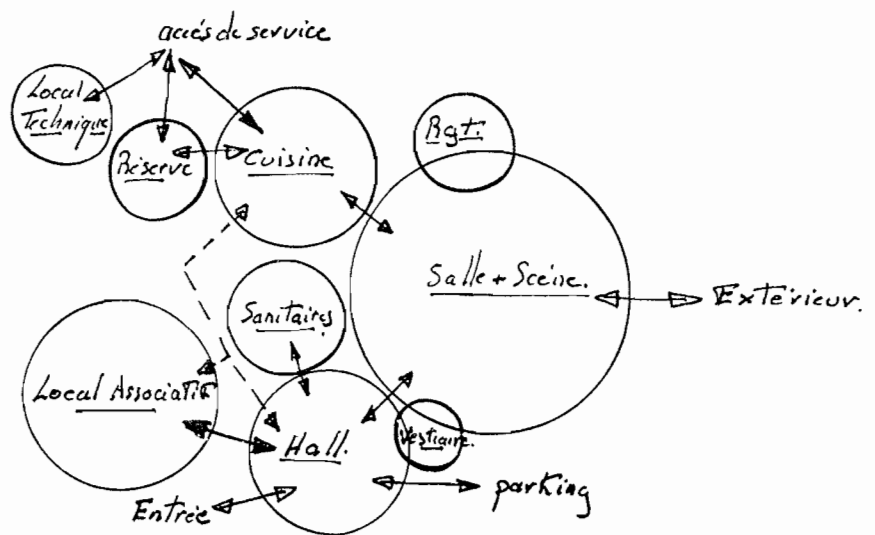
L'aménagement de la nouvelle salle devra en plus de ses usages actuels, intégrer de nouvelles activités, à savoir :

- l'accueil des écoles pour des activités sportives
- l'organisation des fêtes de fin d'année
- l'organisation d'expositions et autres manifestations culturelles

Les espaces extérieurs offrent la possibilité d'étendre ces différentes activités ou manifestations au delà de la nouvelle salle .

L'ancienne classe (actuel local associatif) sera à intégrer au nouveau complexe ce qui permettra aux associations de disposer de sanitaires et autres locaux en commun avec la salle polyvalente.





↔ liaisons principales
 ↔ liaisons secondaire

Caractéristiques du terrain

localisation :

La nouvelle construction est envisagée en lieu et place du foyer rural. Situé à l'Est de la commune, le terrain, par sa proximité avec la mairie, l'école communale et la bibliothèque, occupe une place stratégique.

Orientation :

Dans sa plus grande longueur le terrain est orienté Nord (vallée de l'écaillon) Sud (rue du maréchal Leclerc

L'accès :

Le terrain est accessible depuis la rue du Maréchal Leclerc par la ruelle de l'école qui dessert au delà du foyer rural une habitation.

Topographie :

Le terrain présente une forte déclivité dont le point haut est situé au niveau de la rue du Maréchal Leclerc et le point bas dans la vallée de l'Ecaillon.

La surface :

L'assiette du terrain représente une emprise d'environ 800 m². Elle est actuellement recouverte de stabilisé.

Les limites :

Cette parcelle est cernée par des limites diverses et variées :

- à l'ouest et au Nord, elles sont végétales (haie de thuyas, petites plantations),
- à l'Est, elle est constituée par le mur d'enceinte de l'exploitation agricole,
- au Sud elle est formée par une maison d'habitation front à la rue du Maréchal Leclerc

Vues :

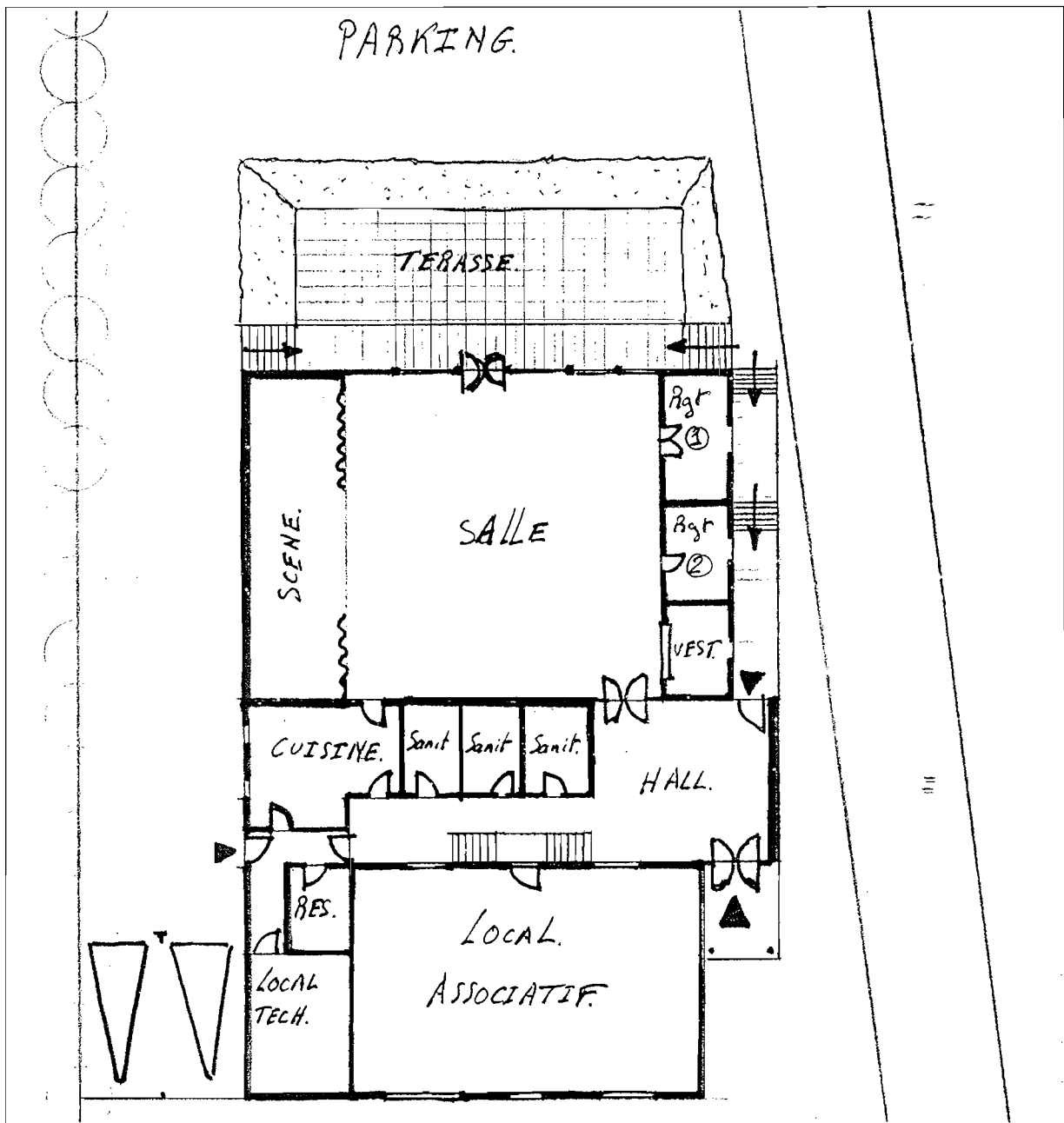
La déclivité du terrain, l'absence d'obstacles visuels ont conféré à ce site une situation de belvédère privilégiée. En effet, il offre une large ouverture visuelle qui va au delà de la vallée de l'Ecaillon. Cette dernière se devine par la végétation qui la dessine.

Le nouveau programme

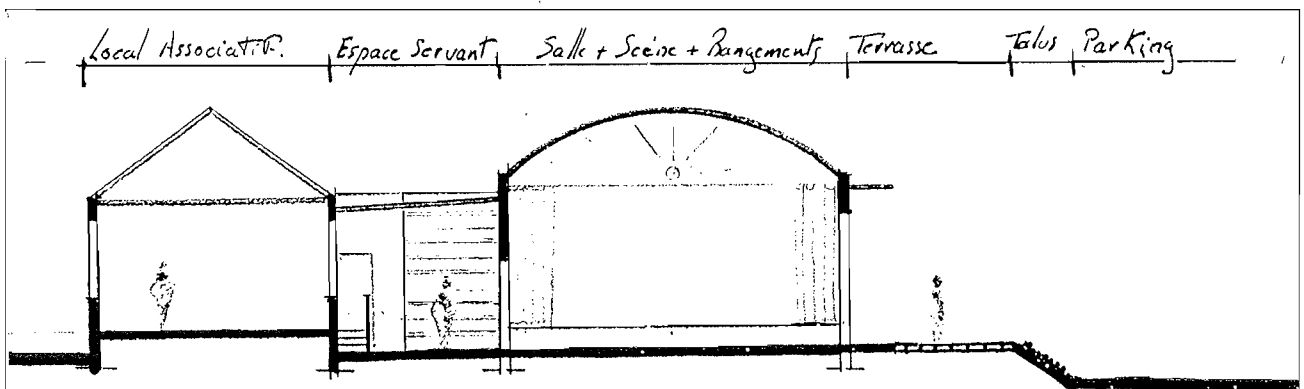
Le nouveau programme devra comprendre :

- une entrée commune salle/local associatif
- un vestiaire
- des sanitaires H/F et handicapés
- la salle et la scène (environ 120 m²)
- des rangement (matériel pour l'école, chaises et tables, ...)
- une cuisine et sa réserve,
- un local technique (chaufferie)

L'organigramme présenté ci-contre montre quelles sont les liaisons à envisager entre les différentes composantes du programme.



Plan esquissé de l'organisation de la nouvelle salle polyvalente. Ech 1/200



Coupe longitudinale. Ech 1/200

organisation des lieux

Le bâtiment se divise en trois volumes :

Premier volume : le local associatif

Aucune modification n'est envisagée sur ce bâtiment. Il est accessible depuis le hall d'entrée par l'escalier actuel. Ce local n'est donc pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Il ne paraît pas envisageable de trouver l'ensemble du programme sur un seul et même niveau.

Deuxième volume : Entrée, sanitaires, cuisine, réserve, local technique.

Cet ensemble d'espaces servant vient en tampon entre le local associatif et la salle proprement dite.

L'entrée principale s'effectue sur le côté du local associatif. Une seconde entrée est proposée depuis le parking.

Afin de ne pas réduire le niveau d'éclairage du local associatif, le hall d'entrée et le couloir de distribution vers les toilettes et cuisine, seront couverts d'une verrière.

Le stationnement de service est prévu sur le côté de la cuisine et du local technique pour le déchargement de victuailles et autres boissons vers la cuisine et la réserve.

Troisième volume : la salle et sa scène, les rangements, le vestiaire.

Ce volume représente environ 160 m² de base.

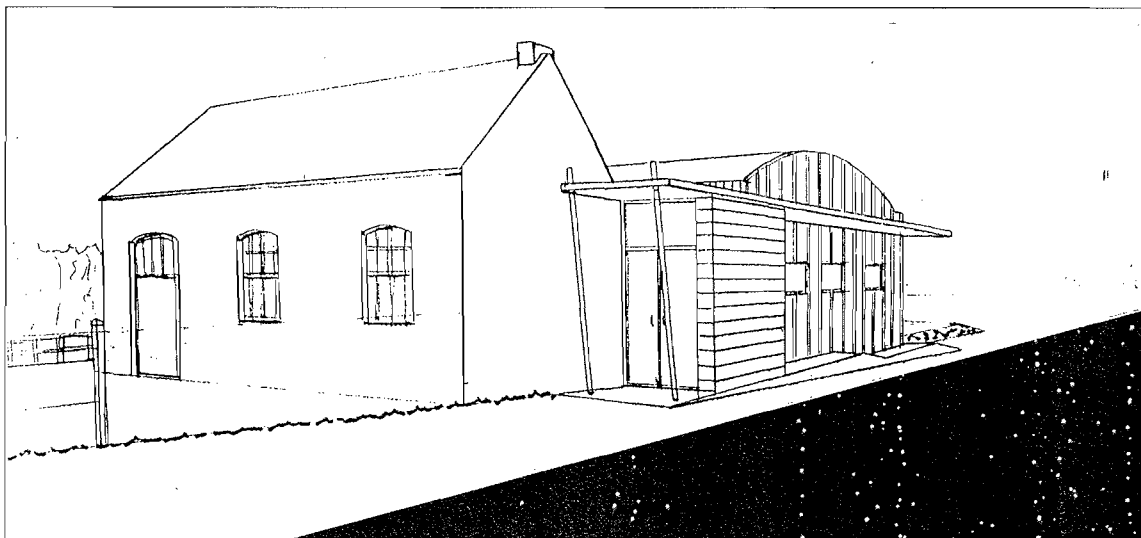
Trois locaux sont inclus dans ce volume

- Un rangement pour le matériel de la salle (tables, chaises, matériel de nettoyage ...),
- Un rangement pour le matériel de l'école (tapis de sol, ballons, ...),
- Un vestiaire accessible depuis la salle.

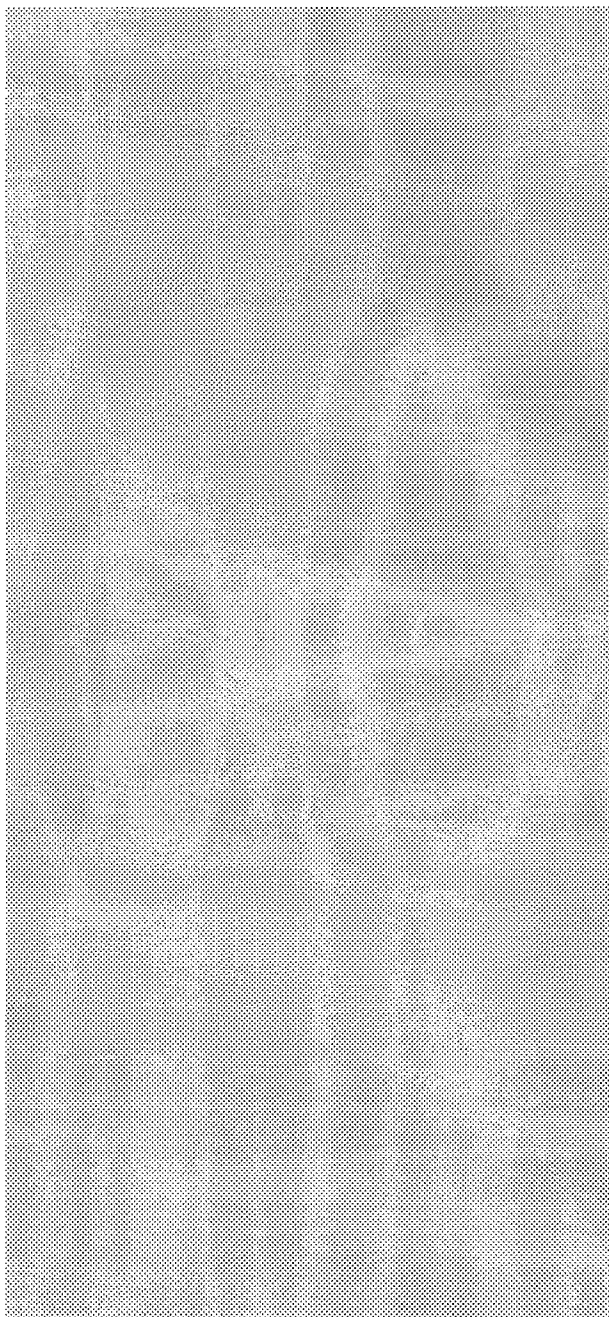
Le volume de la salle sera largement ouvert par de grandes baies vitrées pour bénéficier d'une part d'un maximum d'éclairage, et d'autre part, de la vue que nous offre le site.

Un prolongement de la salle peut être envisagé vers l'extérieur sous la forme d'une terrasse permettant d'étendre les différentes manifestations vers l'extérieur.

La différence de niveau entre la terrasse et le terrain générée par la pente, va créer des talus qui seront consolidés par un traitement végétal.



Volume esquissé de la nouvelle construction.



Equipe permanente attachée au secteur :

<i>Architecte</i>	<i>Fanny Frigout</i>
<i>Ecologue</i>	<i>Ahmed Rebaï</i>
<i>Paysagiste</i>	<i>Jean-Marc Lemoing</i>
<i>Assistant d'étude</i>	<i>Didier Escherich</i>
<i>Secretariat</i>	<i>Monique Dhoedt</i>

***Ce document a été réalisé par
Didier Escherich Assistant d'étude***